



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2018-2019

RB/CH

P.V. AEECA 38

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

Procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2019

Ordre du jour :

1. Information par Madame la Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur ses récentes visites au Bangladesh et au Cap Vert
2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 25 mars 2019, 17 juin 2019 et 1er juillet 2019
3. Divers
 - Participation à la Conférence interparlementaire sur les questions de l'asile et de l'immigration les 8 et 9 septembre 2019 à Helsinki (1M + 1O)

*

Présents : M. Marc Angel, M. Eugène Berger, Mme Djuna Bernard, M. Mars Di Bartolomeo, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Diane Adehm, remplaçante de Mme Viviane Reding

Mme Paulette Lenert, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
M. Manuel Tonnar, Mme Marie-Anne Marx, Mme Anne Heniqui, Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire

M. Charles Goerens, Mme Tilly Metz, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Tess Burton, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. David Wagner

M. Christophe Hansen, M. Nicolas Schmit, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

L'ordre du jour est complété de deux éléments :

- Madame la Ministre informe également sur une récente visite technique au Sénégal,
- Est ajouté comme point de l'ordre du jour la présentation du rapport annuel 2018 de la Coopération et de l'Action humanitaire.

1. Présentation du rapport annuel 2018 de la Coopération et de l'Action humanitaire

Madame la Ministre présente brièvement le rapport annuel 2018 de la Coopération et de l'Action humanitaire¹.

L'aide publique au développement (APD) se chiffre à un total de 401,3 millions d'euros, ce qui correspond à 0,98% du RNB. Le Luxembourg est un des plus grands contributeurs en chiffres relatives avec les pays scandinaves et le Royaume-Uni. Au niveau mondial, l'APD est en baisse de 2,7%. 800 millions de personnes vivent dans la pauvreté extrême. Le Luxembourg maintiendra son but de dépenser environ 1% du RNB pour l'APD. La stratégie de la coopération luxembourgeoise comporte plusieurs éléments, dont l'aide prioritaire aux personnes vulnérables, un ciblage géographique, la mise en cohérence des politiques de développement, la communication et l'évaluation de l'impact de l'aide au développement.

Le rapport annuel 2018 détaille par ailleurs la contribution des différents départements ministériels à l'APD, la répartition sectorielle de l'aide, les programmes dans les sept pays partenaires privilégiés, l'aide aux autres pays partenaires et la coopération régionale transfrontalière (dont p. ex. l'Alliance Sahel à laquelle le Luxembourg a adhéré en mars 2018, la lutte contre les maladies transmissibles et le projet ACCIS sur la connectivité informatique). Sont également décrits la coopération avec les agences multilatérales et les 94 ONG agréées, ainsi que les projets de sensibilisation et d'éducation à la coopération au développement.

Le volet de l'aide humanitaire se chiffre à 13% de l'APD. Selon la Ministre, les crises humanitaires sont souvent d'une envergure incroyable dont les effets se font sentir dans la durée. 75% de l'APD destinée à l'aide humanitaire sont dépensés pour des urgences. Dans les régions de crise persiste le problème des « générations perdues » vivant dans des camps sous des conditions souvent exécrables.

2. Information par Madame la Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire sur ses récentes visites au Bangladesh, au Sénégal et au Cap Vert

Les comptes-rendus de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire sur ces trois visites sont annexés au présent procès-verbal.

Madame la Ministre met l'accent sur le soutien au Dr. Mukwege, Prix Nobel de la Paix, et ses projets d'aide aux femmes victimes de viols. Ce projet sera intégré au plan d'action de la Coopération luxembourgeoise.

Par ailleurs, Madame la Ministre invite une délégation des membres de la commission à participer à une visite au Laos qui aura lieu en septembre 2019. La commission accepte l'invitation sous réserve de l'accord du Bureau de la Chambre des Députés.

¹ Le rapport est accessible au site internet de la Direction de la Coopération et de l'Action humanitaire : <http://www.cooperation.lu/2018/fr/651/%C3%89volution-de-l%E2%80%99aide-publique-au-d%C3%A9veloppement-en-2018>

Débat

Madame la Ministre répond aux questions posées par les membres de la commission. Les éléments suivants peuvent en être retenus.

La coordination en matière d'aide humanitaire se fait par le biais des agences des Nations Unies. La gestion des camps est également un défi en matière de technologie, en ce sens qu'il importe d'enregistrer la population (p. ex. en prenant des empreintes digitales).

L'approche « pays » (entamée avec le Cap Vert) et la programmation conjointe avec l'Union européenne seront développées à l'avenir. Il est difficile d'évaluer la situation politique au Bangladesh et au Myanmar. Un rapport de l'Union européenne sur le Myanmar sera bientôt publié.

Vu la stratégie de la Chine en Afrique, il devient de plus en plus important de développer une politique commune de l'Union européenne pour faire couler les valeurs de l'UE dans la politique de coopération au développement.

Le projet du Dr. Mukwege ne se limite pas à l'aspect médical, mais comprend un vaste élément d'éducation et de prévention.

Le choix des pays partenaires privilégiés répond à des critères historiques, géographiques et pragmatiques pour mieux cibler l'aide et augmenter ainsi le poids de la Coopération luxembourgeoise.

3. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 25 mars 2019, 17 juin 2019 et 1er juillet 2019

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

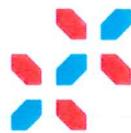
4. Divers

Le Bureau de la Chambre des Députés a autorisé la participation d'un membre de la majorité et d'un membre de l'opposition à la Conférence interparlementaire sur les questions de l'asile et de l'immigration les 8 et 9 septembre 2019 à Helsinki. Les informations détaillées seront transmises aux membres de la commission.

Luxembourg, le 12 juillet 2019

La Secrétaire-administrateure,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Marc Angel



Visite technique au Sénégal (22-27 avril 2019)

Au cours de la semaine du 22 avril, une délégation de la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a effectué une visite de travail au Sénégal, pays-partenaire prioritaire du Luxembourg depuis 2002. La visite était prévue en tant que premier déplacement de Paulette Lenert, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, dans un pays-partenaire de la Coopération luxembourgeoise. En raison du deuil national en l'honneur du Grand-Duc Jean, la ministre Lenert a toutefois décidé d'annuler sa participation, tout en la maintenant au niveau technique.

La délégation, menée par Manuel Tonnar, directeur de la Coopération et de l'Action humanitaire, et accompagné par Gaston Schwartz, directeur de l'agence de Coopération luxembourgeoise LuxDev, a visité des projets soutenus par le Luxembourg à Dakar, à Ziguinchor et à Saint-Louis. Les visites étaient encadrées par Mme Nicole Bintner-Bakshian, Ambassadeur du Luxembourg au Sénégal, et son équipe.

Dakar

A Dakar, la délégation a rencontré Monsieur Dame Diop, ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat. Cette réunion de haut niveau a permis de faire le point sur le 4^{ème} Programme indicatif de coopération (PIC IV, 2018 - 2022) entre le Sénégal et le Luxembourg, signé à l'occasion de la visite officielle de S.A.R. le Grand-Duc au Sénégal en janvier 2018. Doté d'une enveloppe indicative totale de 65 millions d'euros, le PIC IV se concentre sur deux axes prioritaires : la santé et la protection sociale ainsi que la formation professionnelle et technique et l'employabilité des jeunes. Depuis plus de 20 ans, le Luxembourg accompagne le Sénégal dans la promotion d'une offre de formations accessible, performante et adaptée aux besoins du marché local afin d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

La délégation a en outre eu l'occasion de visiter deux projets phares de la Coopération Sénégal-Luxembourg à Dakar, à savoir le Centre hospitalier Abass Ndao où le Luxembourg a investi depuis 1996 plus de 5 millions d'euros pour la construction et la réfection de différents services, ainsi que le marché Kermel, reconstruit à l'identique après un incendie ravageur de septembre 1993.

Ziguinchor

En Casamance, l'action luxembourgeoise dans le domaine de la santé cible la lutte contre les maladies transmissibles à travers deux programmes novateurs mis en œuvre par le réseau international de l'ONG ENDA Santé :

- Le projet FEVE (Frontières et Vulnérabilités au VIH en Afrique de l'Ouest) est axé sur la prévention, les soins et la coopération inter-pays dans la lutte contre le SIDA auprès des populations les plus

vulnérables des zones frontalières dans 9 pays (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée, Gambie, Niger, Burkina Faso, Mali, Cap Vert, Côte d'Ivoire).

- Le projet CARES (Casamance Research Program on HIV Resistance and Sexual Health) est multidimensionnel en combinant les aspects de sensibilisation, de diagnostic, de traitement et de recherche pour des maladies virales, telles les hépatites, le VIH et le papillomavirus à l'origine du cancer du col de l'utérus, des maladies qui sont toutes à l'origine de graves problèmes de santé publique en Afrique de l'Ouest. L'innovation du projet est qu'il tire parti des avantages comparatifs de plusieurs organismes luxembourgeois : le Luxembourg Institute of Health, le Centre hospitalier de Luxembourg, l'ONG SAN/ACESS, la Fondation de Recherche SIDA, ainsi que le Laboratoire national de Santé). Alors que le projet se concentre sur la formation du personnel de santé, l'équipement des infrastructures sanitaires et l'offre de soins pour la prise en charge des maladies virales mentionnées ci-dessus aussi bien en Casamance qu'en Guinée Bissau, il comprend une importante partie de recherche sur des résistances aux traitements de l'infection du VIH en voie de développement.

La délégation luxembourgeoise a visité le Pavillon de traitement ambulatoire (PTA) et des installations du laboratoire de l'Hôpital Silence, un des sites de prise en charge des deux projets, et a pu échanger avec les professionnels de santé et en particulier avec les sages-femmes.

La journée à Ziguinchor fut surtout marquée par la cérémonie de pose de la première pierre du centre intégré de prise en charge des violences faites aux femmes, qui sera construit dans le cadre du projet VIMOS. A cette occasion, une minute de silence a été observée en l'honneur du Grand-Duc Jean.

Le projet VIMOS (Violences sexuelles et Mutilations Génitales au Sénégal) est axé sur la promotion d'un environnement favorable pour l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes victimes de violences notamment sexuelles en Casamance (Sénégal) et dans les pays voisins (Gambie, Guinée Bissau). A travers la construction d'un centre à vocation régionale, le projet vise à offrir un hébergement pour des jeunes victimes de violences ainsi qu'un accueil de jour avec une prise en charge médicale et psychosociale. Le projet comporte un volet important de prévention de violences sexuelles en sensibilisant et en formant le personnel de santé et de l'administration judiciaire ainsi que les leaders communautaires et religieux.

En plus des fonds issus de la Coopération luxembourgeoise, l'agence de Coopération du Luxembourg LuxDev met en œuvre un projet pour le compte de l'Union européenne en Casamance dont l'objectif est de renforcer l'accès équitable à la formation professionnelle. Doté d'une enveloppe de 19 millions d'euros, le projet s'adresse aux nombreux jeunes sénégalais qui, chaque année, arrivent sur le marché de l'emploi après avoir interrompu leur scolarité en promouvant notamment les apprentissages auprès de maîtres-artistes. Ainsi, la délégation a visité un atelier d'un maître d'apprentissage suivi d'un échange avec les apprentis.

Saint-Louis

La délégation s'est ensuite rendue à Saint-Louis, depuis toujours au cœur des interventions de la Coopération Sénégal-Luxembourg. Au Centre hospitalier Régional (CHR) de Saint-Louis, où la réhabilitation de la maternité fut la première intervention de la Coopération luxembourgeoise en 1987, la délégation a pu prendre note de l'état d'avancement des programmes en cours : la santé de la mère et de l'enfant ainsi que l'amélioration du système des urgences font aujourd'hui partie des grandes priorités.

Après la visite du Lycée technique André Peytavin, en partie rénové et agrandi avec des fonds luxembourgeois, la délégation s'est rendue au Centre de Formation professionnelle de Saint-Louis où elle a eu un échange approfondi avec les apprenants du centre sur leurs ambitions, leurs perspectives d'avenir, voire les défis qu'ils rencontrent. Monsieur Dame Diop, ministre sénégalais de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat a accompagné la délégation à cette occasion.

La visite de travail s'est terminée par une visite à N'Gui Guelakh, où l'ONG luxembourgeoise, Frère des Hommes, appuie l'Union Interprofessionnelle des Agro-Pasteurs de Rao dans sa quête de développer son propre modèle d'une agriculture durable afin de pouvoir vivre de manière alternative et autosuffisante.

Coopération culturelle

Le Luxembourg soutenant de longue date le renommé Festival international de Jazz de Saint-Louis, la délégation a assisté à la cérémonie d'ouverture et au concert inaugural donné par le groupe luxembourgeois David LABORIER -NE:X:T, sélectionné tête d'affiche pour l'édition 2019 du festival.



Visite de Paulette Lenert au Bangladesh (10-13 juin 2019)

Paulette Lenert, ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire a effectué une visite de terrain au Bangladesh, du 10 au 13 juin 2019.

La visite était axée autour de trois thématiques : les conditions de vie dans les quartiers précaires de l’industrie du textile, les populations vulnérables au nord du pays et les camps de réfugiés Rohingya près de Cox’s Bazar.

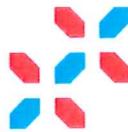
En premier lieu, la ministre a visité un projet de Caritas dans le district de Sabhar près de Dhaka, fief de l’industrie du textile. Le projet vise à créer des *safe space* pour les enfants des employés de cette industrie, connue pour ses conditions sociales déplorables. Les crèches *safe space* mettent en œuvre une approche favorisant le développement durable, notamment à travers la création de jouets upcyclés. Le modèle a en outre pu être exporté au-delà des projets Caritas, le quartier voyant la naissance de petites crèches tenues par des femmes locales, leur permettant ainsi d’être économiquement indépendantes.

Paulette Lenert s'est ensuite déplacée dans les régions éloignées au nord du pays, où des communautés vivent dans des conditions très précaires sur des îles éphémères, les *chars*. Ces îles qui longent le fleuve Brahmaputra sont doublement vulnérables. Vue leur localisation très reculée, l'accès aux services de base, tels que la santé et l'éducation, s'avère très difficile. La région étant prête aux désastres naturels, ses habitants se voient en outre régulièrement confrontés à la destruction de la totalité de leur habitation suite à des inondations. La ministre a visité les projets de l'ONGD Friendship, qui fournit, à travers une approche holistique, des services de base dans les *chars*. Elle dispose notamment d'un bateau-hôpital, équipé pour toute la panoplie des soins de santé et interventions chirurgicales y inclus ceux de télémédecine, qui fait le tour des îles.

Le séjour au Bangladesh s'est terminé par la visite des camps de réfugiés Rohingya près de Cox's Bazar au sud du pays. Le megacamp de Kutupalong compte 630.860 personnes à lui tout seul. La totalité des 34 camps regroupe près d'un million de personnes Rohingya dans le besoin (911.359 selon le rapport de situation de mai 2019 d'Unicef), qui ont fui l'Etat de Rakhine dans le Myanmar voisin depuis l'escalade de la crise fin 2017. Face à l'ampleur des besoins humanitaires, la Coopération luxembourgeoise a durant cette période contribué plus d'un million d'euros pour des projets humanitaires mis en œuvre par des ONG luxembourgeoises. Actuellement, le soutien luxembourgeois dans les camps de réfugiés se concentre principalement sur les agences onusiennes, notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le UNHCR. Viennent s'ajouter les contributions à des projets des ONG Caritas et Friendship dans les camps.

Trois ONG luxembourgeoises sont présentes au Bangladesh par le biais de leurs accord-cadres en matière de coopération au développement, avec en premier lieu Friendship, exclusivement présente au Bangladesh, et ensuite Caritas et Christian Solidarity International.

Durant sa visite, Paulette Lenert a en outre eu l'occasion de rencontrer le Dr. AK Abdul Momen, ministre des Affaires étrangères du Bangladesh ; Mohammad Abul Kalam, Refugee Relief and Repatriation Commissioner du Bangladesh et Nasreen Zamir, Consul honoraire du Luxembourg au Bangladesh.



Communiqué de presse

Visite de Paulette Lenert au Cabo Verde (1^{er} au 4 juillet 2019)

Paulette Lenert, ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire a effectué une mission de travail au Cabo Verde, du 1^{er} au 4 juillet 2019.

Lors de sa première visite dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise, Mme la ministre était accompagnée par Luis Filipe Tavares, ministre des Affaires étrangères, des Communautés et de la Défense du Cabo Verde.

Le lancement de la visite a eu lieu sur l’île de Sal, où s’est tenu le Cabo Verde Investment Forum. L’objectif principal de ce forum entrepreneurial de haut niveau co-organisé avec le Luxembourg est le renforcement du dialogue avec la communauté entrepreneuriale locale et internationale et la mobilisation d’investissements pour la création d’emplois et la croissance économique durable.

Un des événements marquants de la visite était la 19^e Commission de partenariat entre le Cabo Verde et le Luxembourg à Praia, à l’issue de laquelle ont été signés un protocole d’accord pour un nouveau projet d’appui pour le recensement général de la population et deux augmentations budgétaires pour les programmes existants en matière d’eau et d’assainissement ainsi que des énergies renouvelables. Mme la ministre a en outre annoncé l’engagement du Luxembourg en faveur d’un nouveau programme de partenariat au-delà de 2020, qui marquera la clôture de l’actuel 4^e Programme indicatif de Coopération. Paulette Lenert a annoncé vouloir renforcer davantage la diversification des relations entre les deux pays.

La ministre a par ailleurs eu l’occasion de visiter les interventions dans le secteur de l’eau et de l’assainissement à la station d’épuration de l’île de São Vicente. Sur l’île de Sant Antão, Paulette Lenert a pu échanger avec des témoins des premières interventions de la Coopération luxembourgeoise au Cabo Verde et a visité le lycée technique de Porto Novo, ainsi que l’hôpital de Ribeira Grande.

La visite au Cabo Verde s’est clôturée par une réception offerte pour la célébration de la fête nationale luxembourgeoise, organisée par l’Ambassade du Luxembourg à Praia dans les locaux du Centre d’énergies renouvelables et de maintenance industrielle (CERMI). Le service de traiteur était fourni par des élèves de l’Ecole hôtelière et de tourisme du Cabo (EHCTV), associant ainsi deux projets-phares de la Coopération luxembourgeoise. Dans son discours, la ministre a souligné les relations amicales et efficaces entre les deux pays.

